

Image not found or type unknown



Abus de mon proprietaire lors de ses visites

Par **alex1010**, le **23/09/2011 à 17:36**

Bonjour, je voulais savoir si mon propriétaire était dans ses droits de venir chez moi sans me prévenir quand il le voulait et sans mon accord, même si je suis présent au domicile et quel était mes droits par rapport à ce problème ?
Cordialement

Par **cocotte1003**, le **23/09/2011 à 17:59**

Bonjour, vous êtes tout à fait en droit de le recevoir dehors c'est pas très correcte mais votre propriétaire n'a pas à venir voir l'appartement sauf s'il désire faire faire des travaux d'amélioration si vous le souhaitez, cordialement